



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 1999

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Juin 1999

**Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal
des Associations de Protection, Défense et Solidarité**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99389

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999

Vie Associative/Jumelages

**Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal
des Associations de Protection, Défense et Solidarité**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale et sur avis de l'Office Municipal des Associations de Protection, Défense et Solidarité,

Au titre de 1999 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'O.M.A.P.D.S. (en complément des subventions soumises aux CM du 26 février 1999 et du 28 mai 1999) ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous :

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 1998		SUBVENTIONS 1999			soit en Euros
		(pour mémoire)	*	CM des 26.02.99 et 28.05.99	CM du 25.06.99	*	
4383	Comité dép.Education Santé	2.000 F			2.000 F		304,90
7711	La Croix d'Or	3.900 F	1.400 F		2.500 F		381,12
8992	Secours Populaire	5.000 F		5.000 F	5.000 F	5.000 F	762,25
13005	Anneau de l'Espoir	9.000 F	4.000 F	5.000 F	4.000 F	4.000 F	609,80
14443	U.F.C. Que Choisir ?	3.000 F	3.000 F		5.000 F	5.000 F	762,25
16229	Association des Stomisés	1.200 F		1.500 F	500 F		76,23
					19.000 F		2.896,53

*(dont subvention à caractère exceptionnel liée à un moment et/ou à une activité particuliers de l'association)

Imputation budgétaire : 925.119.6574 # 03184

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)